



Canadian Swine Health
Intelligence Network

Réseau canadien de
surveillance de la santé porcine

RAPPORT TRIMESTRIEL DU RCSSP POUR LES ÉLEVEURS

RAPPORT T3 (JUILLET À SEPTEMBRE 2025)

FAITS SAILLANTS POUR LES ÉLEVEURS

Mise à jour sur le sénécavirus A (SVA)

Le sénécavirus A (SVA) entraîne des difficultés épisodiques concernant l'exportation d'animaux de réforme canadiens vers les États-Unis depuis 2015. Cette maladie ressemble aux maladies vésiculeuses porcines à déclaration obligatoire. Il s'agit d'un problème national qui, depuis juin 2025, a eu des répercussions sur les mouvements de truies de réforme en Ontario.

En juillet 2025, le service d'inspection (APHIS) du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a retiré le statut d'admissibilité à l'exportation d'un parc de rassemblement de truies de réforme ontarien en raison de lésions attribuées au SVA chez des truies de réforme acheminées à une usine de transformation sous responsabilité de l'USDA. Ces lésions ont donné lieu à une enquête sur les maladies animales exotiques dans cette usine de transformation américaine. On a d'abord mis les animaux suspects en quarantaine pour les inspecter individuellement et leur faire subir des tests supplémentaires. Depuis cette première détection, l'APHIS et l'USDA ont révoqué le statut d'admissibilité à l'exportation d'autres parcs de rassemblement de truies de réforme en Ontario pour des motifs semblables. Les parcs de rassemblement concernés acceptent les truies de réforme provenant du Québec, des Maritimes et de l'Ontario. Chaque parc de rassemblement touché a maintenant pris des mesures pour se conformer aux exigences de l'USDA, soit le vider, le nettoyer et le désinfecter à fond avant de pouvoir retrouver son statut d'admissibilité à l'exportation. Les propriétaires des parcs de rassemblement ont travaillé en étroite collaboration avec des vétérinaires afin d'élaborer les procédures opérationnelles standardisées nécessaires et d'appliquer les mesures correctives exigées par l'USDA. Tous les parcs de rassemblement ontariens de truies de réforme touchés ont dorénavant retrouvé leur statut d'admissibilité à l'exportation vers les États-Unis, mais certains parcs font toujours l'objet d'une exigence d'inspection vétérinaire de 60 jours pour chaque chargement à destination des États-Unis. À l'issue de cette période de 60 jours, ces sites pourront exporter normalement, à condition que les usines de transformation américaines ne détectent pas de nouvelles lésions typiques du SVA. Les restrictions à l'exportation imposées à ces parcs de rassemblement ont entraîné des perturbations et des répercussions importantes sur le système de réforme des truies dans l'est du pays. L'Ouest canadien a déjà vécu des problèmes d'exportation semblables en lien avec le SVA. Il importe de maintenir la collaboration interprovinciale entre les acteurs du secteur sur cette question.

Les éleveurs et les vétérinaires de toutes les provinces doivent comprendre que ces lésions sont souvent légères et difficiles à repérer chez certains porcs. Il faut donc vérifier tous les animaux avec diligence pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de lésions de SVA (notamment des vésicules, des ulcères sur le museau, les oreilles, le visage, la couronne ou entre les griffes des pattes) avant de les expédier à l'abattoir, aux marchés de réforme ou directement à l'exportation vers les États-Unis. (Source de l'affiche ci-dessous : [Swine Health Ontario](#))

DO NOT SHIP

Clinical Signs of Senecavirus A

- Blisters (vesicles) or ulcers of the snout, mouth, and/or just above the hoof
- Lameness, fever, lack of energy and/or appetite
- Lesions (open or crusted sores)



Mise à jour sur le sénécavirus A (SVA)

Détections de SVA – fermes en Ontario et au Manitoba

Cas de SVA dans une ferme ontarienne

La Dre Christa Arsenault a présenté une mise à jour sur le seul cas de SVA en ce moment dans une ferme en Ontario. Cet élevage avait acheminé des truies de réforme à un parc de rassemblement ontarien qui a décelé des lésions sur une des truies. Les responsables du parc de rassemblement ont signalé cette détection à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui a ensuite procédé à une enquête à la ferme en présence du vétérinaire du troupeau. Au moment de l'enquête, aucun porc ne présentait de lésions au museau et seuls deux porcs présentaient des lésions près des bulbes du talon. L'ACIA a prélevé des échantillons qui ont donné des résultats positifs pour le SVA. Le vétérinaire du troupeau a indiqué que **les signes cliniques pour le SVA étaient très légers dans cet élevage, et pouvaient facilement échapper aux éleveurs et aux vétérinaires.** La détection de lésions cliniques chez seulement quelques animaux s'est avérée encore plus difficile pour ces truies logées en groupes. **Une diarrhée dans quelques parcs de porcs en pouponnière pendant une semaine fut le premier signe clinique à apparaître dans ce troupeau. Tous les porcs touchés sont revenus à la normale en 3 à 5 semaines. On a envoyé les plus vieux porcs en pouponnière qui ont contracté cette diarrhée au laboratoire de santé animale de l'Ontario et les analyses PCR ont donné des résultats négatifs pour le SVA.** Il n'y a pas eu de diarrhée chez les porcelets sous la mère ni d'augmentation du taux de mortalité. Certaines truies ont cessé de s'alimenter pendant 3 à 4 jours. On ne connaît pas la source de l'infection. Cet élevage travaille actuellement avec le vétérinaire du troupeau pour éliminer le virus.

Swine Health Ontario (SHO) a pris l'initiative de fournir les mises à jour concernant le SVA ainsi que des messages importants aux éleveurs de porcs ontariens et eux acteurs de l'industrie. À ce jour, SHO a diffusé plusieurs mises à jour et offre des ressources supplémentaires sur son [site Web](#). Le SVA constitue une maladie à déclaration obligatoire immédiate auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario.

Cas de SVA dans une ferme manitobaine

Le Dr Tony Nikkel a fait état du seul cas manitobain de SVA, dans une ferme où on pratique le sevrage précoce en ségrégation. Les porcelets sous la mère (âgés de 1 à 5 jours) ont présenté une diarrhée et un taux de mortalité plus élevé. À titre d'exemple, dans une chambre de mise bas, la diarrhée a touché environ 30 % des portées alors que les autres semblaient normales. Et, dans une portée touchée, la diarrhée pouvait affecter seulement une partie des porcelets. La nécropsie des porcelets a révélé que les lésions macroscopiques ressemblaient à celles observées dans les cas de toxémie à *E. coli*. On a soumis des échantillons à un laboratoire de diagnostic pour déterminer l'agent pathogène viral en cause pour cette diarrhée des porcelets et toutes analyses se sont avérées négatives. On a ensuite procédé à des analyses PCR qui ont donné des résultats positifs pour le SVA.

Cinq jours après l'enquête sur la diarrhée des porcelets et deux jours après la reprise de l'alimentation, 3 truies en mise bas ont présenté des lésions. Dès qu'on a repéré les lésions, le site les a immédiatement signalées à l'ACIA. L'ACIA est venue prélever des échantillons sur les animaux et pour placer cette ferme en quarantaine. Comme la ferme pratiquait le sevrage précoce en ségrégation, l'ACIA comprenait très bien que cette ferme ne pouvait pas garder les animaux plus longtemps que d'habitude. L'Agence a rapidement mené ses activités et a fait un travail extraordinaire, collaborant étroitement avec l'éleveur et le vétérinaire du troupeau. Toutes les analyses de maladies animales exotiques ont donné des résultats négatifs, alors que l'analyse pour le SVA a donné un résultat positif. L'ACIA a alors retiré la quarantaine.

Deux semaines plus tard, cette ferme ne présentait plus aucun symptôme et les animaux semblaient cliniquement normaux. Les animaux n'ont jamais arrêté de s'alimenter. L'éleveur a observé des signes de boiterie, mais il n'a jamais retrouvé de lésions sur la couronne ou les pattes. Cet élevage s'efforce actuellement à éliminer le virus en collaboration avec son vétérinaire.

Messages à retenir :

- **Les manifestations cliniques du SVA peuvent être très légères et difficiles à repérer lorsque des cas se présentent à la ferme.**
- **La diarrhée des porcelets constitue un signe clinique précoce de SVA. Il faudrait tenir compte du SVA comme une hypothèse à exclure lorsqu'on achemine des échantillons aux fins d'analyses dans les cas de diarrhée. L'équipe du RCSSP a discuté de la possibilité d'inclure le SVA dans les panels de diarrhée des porcelets. Une bonne idée lorsqu'il est possible de le faire.**
- **On peut facilement passer à côté de la détection de SVA. Il faut donc prendre le temps de soigneusement évaluer les animaux pour repérer les lésions, tout particulièrement avant leur expédition vers l'abattoir et les parcs de rassemblement pour l'exportation vers les États-Unis (y compris pour les truies de réforme).**

Diarrhée épidémique porcine (DEPv) et Diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP)

ROSA (Ontario)

Au T3 de 2025, Jessica Fox, la gestionnaire de Swine Health Ontario (SHO), a présenté une mise à jour sur les cas de diarrhée épidémique porcine (DEPv) et de diarrhée par le deltacoronavirus porcin (DCVP) en Ontario lors de la réunion de leur réseau porcin. Au cours de ce trimestre, on a vu une diminution marquée du nombre, avec seulement 2 nouveaux cas : 1 nouveau cas de DEPv dans un élevage d'engraissement et un cas de DCVP dans un élevage pouponnière-engraissement. La confirmation de ces deux cas a eu lieu au début du mois de juillet. **Dans l'ensemble, le nombre de cas détectés a fortement diminué ce trimestre comparativement au T1 et T2 de 2025. Le SHO tient toutefois à rappeler aux éleveurs et aux acteurs de l'industrie porcine qu'il faut maintenir leur vigilance en ce qui a trait à la biosécurité à l'approche des températures plus froides. Le SHO a organisé une semaine de sensibilisation à la DEPv et au DCVP en novembre où l'organisme a diffusé des communiqués quotidiens avec des renseignements sur les ressources et des rappels de biosécurité importants compte tenu de l'arrivée de l'hiver.**

On invite également les vétérinaires à faire la promotion du programme SHARC (Contrôle régional de la santé porcine) auprès des éleveurs afin de les sensibiliser aux sites positifs qui se situent à proximité de leur exploitation, ce qui leur permet de prendre des décisions éclairées sur les meilleurs trajets à adopter. Le fait de choisir un trajet où il y a moins d'éclosions contribue à réduire le risque de transmission de maladies. Le Swine Health Ontario publie une carte de repérage de la DEPv et la DCVP sur son site Web. Il présente les cas actuels et annuels par comté <http://www.swinehealthontario.ca/Disease-Information/PED-PDCoV-Tracking-Map>.

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Jan Lumasac a signalé une éclosion de DCVP dans un élevage porcin du sud-est du Manitoba à la mi-octobre 2025, qui s'est tout d'abord manifesté par une diarrhée. Le site a fait parvenir des photos au vétérinaire pour ses commentaires et il a acheminé des échantillons au laboratoire qui a confirmé la présence d'une infection par le DCVP. Ces porcs approchaient la fin du stade d'engraissement. Le site a vidé le bâtiment avant de procéder à un nettoyage et une désinfection en profondeur. De nouveaux porcs arriveront sous peu.

Toujours à la mi-octobre, un site d'engraissement a signalé un problème de diarrhée semblable. Il a soumis des échantillons à un laboratoire et les analyses ont donné un résultat positif pour la DEPv. Ces jeunes porcs se retrouveront prochainement sur le marché. On n'a pas établi de liens épidémiologiques entre ces deux élevages.

Le RSSPOC continue de sensibiliser les vétérinaires et les éleveurs à l'importance des pratiques de biosécurité dans les sites achalandés à risque élevé. Il faudrait toujours considérer ces sites comme positifs. Les sites achalandés à risque élevé comprennent les aires de repos, les parcs de rassemblement, les quais de décharge dans les usines de transformation, etc. Ces sites sont souvent impossibles à nettoyer et à désinfecter à fond. La saison d'épandage du fumier augmente également les risques de propagation de la DEPv, du DCVP et d'autres virus.

RAIZO (Québec)

La Dre Géraldine Gouin a déclaré que le Québec n'avait pas détecté de nouveaux cas de DEPv ou de DCVP au T3. Pour l'année en cours, le Québec a signalé 6 cas de DCVP et un cas de DEPv. Quatre des six cas de DCVP ont repris leur statut négatif pour ce virus. Les autres cas se trouvent à différentes étapes du processus d'élimination. La surveillance au moyen des échantillons environnementaux se poursuit aux quais de décharge des usines de transformation et on signale toujours des résultats positifs.

Messages à retenir : L'Ontario a connu une diminution importante des détections de DEPv et de DCVP au T3 par rapport aux deux trimestres précédents. L'Ontario et le Manitoba ont tous deux signalé un nouveau cas de DEPv et un nouveau cas de DCVP au T3. Les défis associés à ces deux virus restent importants, surtout pendant les saisons plus froides. Il faut prendre des mesures de biosécurité renforcées lors de visites de sites à risque élevé tels que les parcs de rassemblement, les aires de repos des animaux et les quais de décharge des usines de transformation. On doit considérer tous les sites à risque élevé comme positifs pour divers agents infectieux tels que la DEPv/le DCVP, le SRRP, l'influenza, etc. Il faut également éviter la contamination des remorques, des chaussures et des vêtements lorsqu'on doit se rendre à des sites à risque élevé.

Circovirus (PCV-2)

RAIZO (Québec)

Les Dres Géraldine Gouin et Laurie Pfleiderer ont présenté une mise à jour sur le circovirus. Au cours du T3, les vétérinaires du Québec ont signalé deux fois plus de cas de circovirus que la moyenne historique. Le RAIZO a fait état d'un taux de cas de 16 à 18 % en 2025, alors que le taux se situait entre 0 et 4 % dans les années précédentes. La plupart des cas de circovirus proviennent d'élevages d'engraissement au Québec. Certains cas présentaient des lésions histologiques PCV-2 alors que d'autres non. Les cas semblent se concentrer au sud de Montréal. La plupart des cas sont de type PCV-2, sous-type d et montraient des porcs pales avec ulcères gastriques et de faibles valeurs de cycle seuil (CT) sans lésions histopathologiques. On a pris la décision d'utiliser un autre vaccin contre le circovirus qui a donné les résultats suivants : absence de nouveaux cas cliniques de PCV-2, absence de nouveaux cas d'ulcères gastriques, diminution des taux de mortalité et tous les cas d'agents pathogènes secondaires ont disparu (p. ex., maladie de Glasser, Strep). Ce troupeau était négatif pour le SRRP.

La Dre Pfleiderer a donné un aperçu de deux cas cliniques de PCV-2. Dans le premier cas, il s'agissait d'un élevage de truies nouvellement repeuplé qui comptait des cochettes qui avaient reçu 3 doses du vaccin contre le PCV-2. Ce troupeau a subi une augmentation de mortalité et de momification. Les nécropsies effectuées sur des cas de mortalité ont indiqué la présence de lésions du myocarde classiques et de très faibles valeurs CT (sous 10). Dans le deuxième cas, il s'agissait d'une unité d'élevage de cochettes ayant toutes reçu 2 doses de 2 différents vaccins contre le circovirus. On a observé des symptômes classiques du syndrome néphropathique et dermatite du porc et de lésions avec de faibles valeurs CT chez les porcs.

ROSA (Ontario)

La Dre Christine Pelland a fait remarquer que la plupart des cas de sous-type d du PCV-2 qu'elle croise présentent aussi le SRRP. D'autres problèmes sanitaires amplifieront les signes cliniques du PCV-2 s'ils existent dans un troupeau.

La Dre Jordan Buchan a fait le point sur la situation ontarienne, où les cas de PCV-2 ont tendance à augmenter depuis cinq ou six trimestres. Le réseau porcin du ROSA mène actuellement un projet où tous les échantillons positifs pour le PCV-2 par PCR font l'objet d'analyses de sous-type financées par les fonds du projet du réseau porcin du ROSA. Le projet ne fait que débuter, mais la plupart des sous-types analysés à ce jour sont le sous-type d (19 cas, soit 63 %).

RSSPOC (l'Ouest canadien)

Le Dr Tony Nikkel a rappelé qu'en 2005-2006, à l'arrivée des vaccins contre le circovirus sur le marché, il était très courant que les troupeaux récemment vaccinés présentent une diminution marquée des niveaux d'autres agents pathogènes comme la maladie de Glasser et les infections par le Strep.

Brucellose du porc au Danemark

- *Brucella suis* est la bactérie responsable de la brucellose du porc, une zoonose qui touche principalement les porcs.
- Cette maladie entraîne une inflammation chronique des organes reproducteurs, qui se traduit souvent par des avortements des truies en gestation. Elle peut aussi provoquer des orchites, l'infertilité, la boiterie, la paralysie et des abcès.
- La transmission se fait principalement par l'ingestion de tissu ou de fluides infectés, par le sperme contaminé lors de la reproduction et par l'allaitement par des truies infectées.
- Aux États-Unis, *Brucella suis* a été le premier agent biologique utilisé comme arme en 1952. On s'est servi de bombes remplies de *B. suis* pour faire des essais sur le terrain.
- Après 25 ans sans détection, le [Danemark a confirmé une éclosion de *Brucella suis*](#) dans un petit élevage de porcs en août 2025. On ne connaît pas la source de l'infection. Tous les élevages en plein air danois utilisent une clôture double pour empêcher tout contact avec les porcs sauvages envahissants et les autres animaux sauvages. (Il convient de mentionner que ces clôtures ne réussissent pas à empêcher certains animaux – comme les lièvres – à entrer dans les parcs.)
- Cet incident a perturbé les échanges commerciaux et a suspendu les mouvements de porcs au sein de l'Union européenne.

Mise à jour T3 de la surveillance CanaVeille PPA

Vous trouverez le rapport trimestriel du projet de surveillance CanaVeillePPA ci-dessous. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la détection précoce de ce virus et de limiter sa propagation s'il devait faire son apparition au Canada. La surveillance CanaVeillePPA s'avère également utile pour prouver l'absence de PPA dans les négociations commerciales internationales.

Rapport CanaVeillePPA du T3 (du 1^{er} juillet au 30 septembre)

Élément de surveillance (outil)	Définition d'un cas	Région	Analyses de détection de la PPA du trimestre (T3 - 2025)
Surveillance passive (rapports semestriels)	Enquêtes menées par l'ACIA	Maritimes	1
		Québec	0
		Ontario	0
		Provinces de l'Ouest*	0
Analyses d'exclusion : troupeaux, laboratoires	Identifiant du cas attribué par le laboratoire en fonction de la date de soumission et du site	Maritimes	1
		Québec	18
		Ontario	24

		Provinces de l'Ouest*	13
Analyses d'exclusion : porcs sauvages	Carcasses	Maritimes	0
		Québec	0
		Ontario	0
		Provinces de l'Ouest*	3
Analyses d'exclusion : abattoirs fédéraux	Carcasses	Maritimes (il n'y a pas d'abattoirs fédéraux pour les porcs)	
		Québec	96
		Ontario	46
		Provinces de l'Ouest*	90
Analyses d'exclusion : abattoirs provinciaux		Maritimes	0
		Québec	3
		Ontario	2
		Provinces de l'Ouest*	7

* Les provinces de l'Ouest comprennent le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique

Avertissement : Il se peut que la méthode utilisée pour calculer ces chiffres varie selon les réseaux qui les signalent. CanaVeillePPA est un programme volontaire. Les analyses de CanaVeillePPA ne représentent pas une indication du nombre de porcs sauvages dans les régions/provinces d'où proviennent ces données. Il convient de mentionner que toutes les analyses effectuées à ce jour ont donné des résultats négatifs pour la PPA.

Présence de la myiase à callitroga du nouveau monde en Amérique du Nord et en Amérique Centrale

La Dre Andrea Osborn de la Communauté des maladies émergentes et zoonotiques (CMEZ) a présenté une mise à jour sur la situation mondiale relative à la myiase à callitroga du nouveau monde.

- La myiase à callitroga du nouveau monde est une larve parasitaire d'un insecte (*Cochliomyia hominivorax*) qui entraîne des plaies. Endémique en Amérique du Sud, cette maladie peut toucher la plupart des animaux d'élevage, des animaux sauvages et des humains.
- Les [États-Unis](#) et l'Amérique Centrale ont éradiqué cette maladie entre 1957 et 2001 grâce à l'utilisation d'insectes mâles stériles. On a constaté une réapparition de l'espèce dans les Keys de la Floride en 2016, et qu'on a contrôlé depuis. Le Panama constitue habituellement le point de contrôle où l'on relâche des millions d'insectes stériles afin de prévenir leurs déplacements vers le nord.

- Toutefois, depuis l'été 2023, on observe une réémergence de l'insecte avec des déplacements continus vers le nord. On peut se référer aux cas sur le [site de l'USDA](#).
 - Les autorités ont également signalé des cas humains au [Costa Rica](#), au [Panama](#) et au [Nicaragua](#).
 - On pourrait attribuer cette recrudescence à [des insectes plus agressifs](#), à [une augmentation des précipitations](#), à la mauvaise gestion du programme d'insectes stériles, [au trafic illégal d'animaux d'élevage](#), ou à l'élevage de bétail dans des zones « tampon » au Panama.
 - Comme on ne connaît pas les répercussions de cette éclosion sur les animaux sauvage, il s'avère difficile d'évaluer le nombre de cas.
 - En novembre 2024, le Mexique a informé les États-Unis [d'une détection de la myiase à callitroga du nouveau monde chez une vache dans le sud du Mexique](#). Le ministère de l'Agriculture des États-Unis a immédiatement appliqué des [restrictions commerciales](#).
 - La myiase à callitroga du nouveau monde continue de se déplacer vers le nord et se rapproche maintenant très près de la frontière avec les États-Unis. Le 11 mai 2025, le ministère de l'Agriculture des États-Unis [a fermé la frontière](#) à l'importation d'animaux du Mexique.
 - Les États-Unis ont investi 750 M\$ dans leurs efforts de prévention contre la myiase à callitroga du nouveau monde à ce jour. Une partie importante de cet investissement vise la mise en opération d'un nouvel établissement de production de mouches stériles au Texas afin de lutter contre cette maladie.
 - **Les États-Unis connaîtront des répercussions économiques énormes si le pays ne peut prévenir l'introduction de la myiase à callitroga du nouveau monde. Si ce parasite se rendait au Canada, il ne pourrait pas survivre à nos hivers.**
 - **Des recherches démontrent présentement que la myiase à callitroga du nouveau monde a besoin d'une température de plus de 9,4°C pour survivre à l'hiver (décembre à février) et il faut une température du sol moyenne de 8°C pendant 60 jours consécutifs pour que les nymphes puissent survivre.**



Renseignements sur la photo et légende : cette carte indique la répartition géographique actuelle des détections de la myiase à callitroga du nouveau monde au Mexique et montre à quel point ces détections se rapprochent de la frontière américaine (à moins de 110 km à Nuevo Leon en septembre 2025). Le rose représente les zones de cette carte considérées comme positives pour la myiase, alors que les cercles bordeaux expriment le nombre de cas détectés dans ces zones. La bande verte la plus au sud de la carte constitue la zone où on relâche les mouches stériles. Les zones jaunes sont des zones tampons; on effectue des inspections d'animaux qui se déplacent vers le nord dans la zone pointillée jaune. On considère la zone verte comme exempte de myiase et les carrés oranges représentent l'emplacement des pièges à mouches.

Nouveau site Web du RCSSP

Nous sommes fiers d'annoncer le lancement [du nouveau site Web](#) du RCSSP. À l'avenir, nous publierons tous les rapports du RCSSP sur ce site Web, ainsi que d'autres informations relatives au RCSSP, notamment les rapports trimestriels CanaVeillePPA. Le site Web est disponible en français et en anglais. Le RCSSP tient à remercier la division SCSSA de Santé animale Canada pour son généreux soutien financier et matériel qui a permis la création de ce site Web!

Ce bulletin constitue une communication professionnelle à l'intention des éleveurs de porcs. Les renseignements proviennent d'un sondage portant sur les impressions cliniques des vétérinaires-praticiens participants et d'autres spécialistes en santé porcine. Ces données ne sont pas validées et ne traduisent peut-être pas intégralement la situation clinique. L'interprétation et l'utilisation de ces données requièrent l'exercice du jugement. Le but du RCSSP vise l'amélioration de la santé du cheptel national. L'Association canadienne des vétérinaires porcins (ACVP), le Conseil canadien du porc (CCP) et le Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) financent conjointement le RCSSP.

L'ÉQUIPE DU RCSSP AU TROISIÈME TRIMESTRE

Représentant le Québec (RAIZO)

Dre Géraldine Gouin
Dre Laurie Pfleiderer
Dre Isabelle St-Pierre
Dr Christian Klopfenstein

Représentant l'Ontario (ROSA)

Dre Jordan Buchan
Dre Rebecca Egan
Dr Tim Pasma
Dre Christine Pelland

Représentant l'Ouest canadien (RSSPOC)

Dre Jette Christensen
Dr Tony Nikkel
Dr Jan Lumasac

Représentant les Maritimes

Dr Dan Hurnik

Conseil canadien du porc (CCP)

Dr Egan Brockhoff
Chloé Belchamber
Ravneet Kaur

Gestionnaire du RCSSP

Dre Christa Arsenault
Christa.Arsenault@outlook.com

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Dre Andrea Osborn
Dr Nicholas Bachand
Dre Amy Snow

Santé animale Canada

Dre Marianne Parent
Dr Murray Gillies
Dre Emma Gardner
Talia Strang